

## Vent de fronde sur l'éolien

Vent de fronde sur l'éolien ÉNERGIE •

Paysages dégradés, nuisances sonores, spéculation, gaspillage... Le recours à l'énergie éolienne est aujourd'hui remis. Le projet de loi sur la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement sera examiné à partir du 6 octobre.

> Celui-ci prévoit une augmentation historique du nombre d'éoliennes en France.  
Les anti-éoliens se mobilisent. Réunis en collectif, ils manifestent à Paris samedi.

PAR CHRISTIAN CANIVEZ  
Endireplus@lavoixdunord.fr  
PHOTOS MAX ROSEREAU

### « Trop c'est trop. Moi je ne vois plus que ça.

Les paysages, il y en a beaucoup qui les oublient juste pour de l'argent. Car, c'est juteux vous savez... » Agriculteur à Canlers, près de Fruges, dans le Pas-de-Calais, notre homme est un anti.

Entendez un anti-éolien. Car ici la population se divise en deux : les pour et les contre. On est forcément dans l'un des deux camps. Forcément. Car les éoliennes, au sommet de toutes les crêtes, dans tous les couloirs venteux, dans ce canton de Fruges, on n'y échappe pas.

L'éolien est ici au cœur de tous les espoirs, de toutes les inquiétudes aussi.

Et en ce moment, l'inquiétude a le vent en poupe, si l'on peut dire. Le Pas-de-Calais est le deuxième gisement éolien de France en termes de qualité de vent. Un département qui suscite donc tout l'intérêt des opérateurs, industriels et exploitants de sites.

Or, dans le cadre du Grenelle de l'environnement, le gouvernement entend passer de 3 577 mégawatts/heure (MWh) de puissance éolienne installée aujourd'hui à 25 000 MWh en 2020. Le nombre d'éoliennes grimperait de près de 2 500 à plus de 10 000 en une douzaine d'années.

Prometteur pour le Pas-de-Calais.

Ces ambitions nourrissent les craintes des anti-éoliens de tous bords : il y a les écologistes ultras pour qui le fait même de construire une éolienne est anti-écologique ; il y a encore les conservateurs hurlant aux loups dès qu'une éolienne s'approche d'un peu trop près d'un site historique ou paysager.

Mais surtout il y a d'innombrables associations de riverains – dont le nombre est proportionnel à celui des projets en cours, donc croissant – qui refusent des engins dont on conteste aujourd'hui de plus en plus la véritable efficacité écologique et économique.

### L'éolien, une imposture ?

« Le développement de l'éolien est tout simplement une imposture ! », dénonce Jean-Louis Butré, président de la Fédération de l'environnement durable (FED), qui vient de réaliser une étude concluant à l'échec de l'éolien en Europe.

« L'éolien est devenu une affaire d'argent. On a à la fois des industriels qui veulent vendre des machines, des exploitants qui spéculent en revendant des permis de construire aux géants de l'énergie et des particuliers et élus appâtés par les revenus promis. Et tout ça pour des éoliennes qui ne tournent qu'un quart du temps. Il faut arrêter ce cirque ! » Pour Jean-Louis Butré, qui ne mâche pas ses mots, l'éolien est une « escroquerie nationale où l'ADEME a un rôle scandaleux ». Les victimes sont les riverains, dont les paysages sont défigurés, et les consommateurs d'électricité qui paient le surcoût de l'éolien dans leurs factures.

« Le développement programmé de l'éolien va coûter 2,5 milliards d'euros au contribuable, de quoi engraisser les spéculateurs alors que ça pourrait payer un an de fonctionnement du CNRS pour trouver d'autres sources d'énergies ! », assure-t-il.

« Il ne faut pas confondre le renouvelable et le gratuit. Le vent est gratuit, l'énergie éolienne ne l'est pas », renchérit Kléber Rossillon, président de la Fédération des associations de sauvegarde des sites et monuments. Lui aussi est parti en guerre contre l'éolien. Son combat ? La préservation des paysages. « Nous obtenons un grand nombre de victoires : des permis de construire refusés en nombre, des promoteurs qui renoncent. Notre combat d'aujourd'hui, c'est l'annulation du volet éolien du Grenelle de l'environnement. Notre combat de demain, ce sera le démantèlement ! ». •